

EPE - Algérie Télécom – SPA
DIRECTION OPÉRATIONNELLE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS SOUK AHRAS
SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N° /AT/DOT/01/2025**

Un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est lancé pour :
Contrat à Commandes d'adhésion Travaux De Développement Du Réseau de Distribution Optique (ODN) et Modernisation du Réseau de Distribution Cuivre (CDN) en ODN, y Compris le Raccordement des Clients à Moderniser »

ELIGIBILITE DES CANDIDATS :

Le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales s'adresse aux entreprises de droit algérien et titulaires d'un registre de commerce comprenant le code d'activité « **109 214** » intitulé « **Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques** ».

Pour tous travaux de génie civil, les entreprises doivent être titulaires d'un certificat de qualification de catégorie **01** ou plus, dans l'un des domaines des travaux de **génie civil, travaux publics, travaux de bâtiment et hydrauliques**.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges, auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom, accompagnées du cachet de l'entreprise a l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SOUK AHRAS
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE DES ACHATS
16 ; Rue BADJI Mokhtar- SOUK AHRAS-

Contre le versement d'un montant de **cinq mille dinars algériens (5000.00 DA)** non remboursable, le paiement se fera auprès de la banque BNA, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement aux comptes bancaires :

Compte en dinars N° 001008140300000114 36

PRESENTATION DES OFFRES :

Les candidats doivent insérer le dossier administratif, l'offre technique et l'offre financière dans des enveloppes séparées et fermées, en indiquant sur chaque enveloppe, la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que, sur chaque pli correspondant, la mention « dossier administratif », « offre technique » et « offre financière ».

- Le dossier administratif comprend l'original du dossier administratif.
- L'offre technique comprend l'original de l'offre technique,
- L'offre financière comprend l'original de l'offre financière,

Les trois (03) enveloppes sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, sans aucun signe d'identification du soumissionnaire et comportant uniquement les mentions suivantes :

ALGÉRIE TELECOM –EPE/SPA-
DIRECTION OPÉRATIONNELLES DES TELECOMMUNICATIONS DE SOUK AHRAS
ADRESSE :16 RUE BADJI MOKHTAR SOUK AHRAS
Appel d'offres N° AT/DOT/01/2025
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS
MINIMALES »
« Travaux de développement du réseau de distribution optique (ODN) et modernisation
du reseau de distribution cuivre (CDN) en ODN , y compris le raccordement des clients
à moderniser»
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

ALGERIE TELECOM
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS SOUK AHRAS
DÉPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
SERVICE DES ACHATS
16 ; Rue BADJI Mokhtar- SOUK AHRAS-

La durée de préparation des offres fixée à **quinze (15) jours calendaires** à compter de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

La date et heure limite de dépôt des offres sont fixées au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date du dépôt des offres à **14h00mn** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.